

**Séance Ordinaire du 2 février 2023**

DEPARTEMENT :  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**

ARRONDISSEMENT :  
**NANCY**

CANTON :  
**LAXOU**

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

**NOMBRE DE**

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 26
- Nombre de votants : 33
- Abstention : 00
- Procurations : 07

**Etaient Présents :**

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Alexandra PETITJEAN-MONNIN, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Ilan LAVOT, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie PINET, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Naïma BOUGUÉRIOUNE, Samba FALL, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Claudine BAILLET BARDEAU, Pierre CANTUS

**Objet :**

**1 - RAPPORT  
D'ORIENTATIONS  
BUDGÉTAIRES 2023**

**Procurations :**

Ève-Marie GALLOT ayant donné procuration à Anne-Mathilde COSTANTINI  
Nathalie JACQUOT ayant donné procuration à Alain VIGNE  
Sébastien ABADA ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU  
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Alexandra PETITJEAN-MONNIN  
Cheikh Mbacké MBOW ayant donné procuration à Jean-Pierre EHRENFELD  
Matthieu EHLINGER ayant donné procuration à Isabelle ARCEDIANO  
Pierre BAUMANN ayant donné procuration à Didier MAINARD

**Secrétaire de séance :** Nathalie PINET

**Rapporteur :** Anne-Mathilde COSTANTINI

**Exposé des motifs :**

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de 3500 habitants et plus doivent organiser, dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif, un débat sur les orientations budgétaires de la commune au sein du conseil municipal.

Le débat permet d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif 2023 afin de dégager les priorités budgétaires de la commune, sur la base d'éléments d'analyses rétrospective et prospective contenues dans le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

Les informations transcrites dans le ROB feront l'objet d'une publication sur le site Internet de la commune.

Le ROB sera transmis au Préfet, ainsi qu'au Président de la Métropole du Grand Nancy.

La commission municipale spécialisée "Finances, Budget", réunie le 25 janvier 2023, a émis un avis

favorable à la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Le débat d'orientations budgétaires est engagé sur la base de la présentation du document annexé à la présente délibération.

**Délibération :**

Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.**

Le Maire,  
Laurent GARCIA

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature.

EXTRAIT DU REGISTRE  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20230202-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

**Séance Ordinaire du 2 février 2023**

DEPARTEMENT :  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**

ARRONDISSEMENT :  
**NANCY**

CANTON :  
**LAXOU**

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

**NOMBRE DE**

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 26
- Nombre de votants : 33
- Abstention : 00
- Procurations : 07

**Etaient Présents :**

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Alexandra PETITJEAN-MONNIN, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Ilan LAVOT, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie PINET, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Naïma BOUGUERIOUNE, Samba FALL, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Claudine BAILLET BARDEAU, Pierre CANTUS

**Objet :**

**2 - IMPUTATION EN SECTION  
D'INVESTISSEMENT DES  
ACQUISITIONS DE BIENS  
MEUBLES D'UN MONTANT  
UNITAIRE INFÉRIEUR A 500  
€ TTC**

**Procurations :**

Ève-Marie GALLOT ayant donné procuration à Anne-Mathilde COSTANTINI  
Nathalie JACQUOT ayant donné procuration à Alain VIGNE  
Sébastien ABADA ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU  
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Alexandra  
PETITJEAN-MONNIN  
Cheikh Mbacké MBOW ayant donné procuration à Jean-Pierre EHRENFELD  
Matthieu EHLINGER ayant donné procuration à Isabelle ARCEDIANO  
Pierre BAUMANN ayant donné procuration à Didier MAINARD

**Secrétaire de séance :** Nathalie PINET

**Rapporteur :** Anne-Mathilde COSTANTINI

**Exposé des motifs :**

Par arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 26 octobre 2001, le seuil au-dessus duquel les dépenses de biens meubles peuvent être comptabilisées en section d'investissement a été porté à 500€ TTC à compter du 1er janvier 2002.

Ce seuil correspond au montant unitaire toutes taxes comprises d'une acquisition.

La liste des biens meubles constituant des immobilisations par nature et inscrits en section d'investissement, quelle que soit leur valeur unitaire, est publiée au Journal Officiel du 15 décembre 2001, en annexe de l'arrêté cité.

Cette liste peut être complétée chaque année par l'assemblée délibérante de la collectivité, s'agissant de biens meubles d'un montant unitaire inférieur au seuil de 500 €, sous réserve que ces biens revêtent un caractère de durabilité.

La délibération cadre annuelle est complétée, le cas échéant, par délibération expresse.

**Délibération :**

Vu l'avis favorable de la commission municipale spécialisée "Finances, Budget" réunie le 25 janvier 2023, le conseil municipal approuve la délibération cadre autorisant, sous réserve de délibérations expresses complémentaires, l'inscription en section d'investissement de biens meubles durables d'un montant unitaire, toutes taxes comprises, inférieur à 500 €.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.**

Le Maire,  
Laurent GARCIA

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Laurent Garcia', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains text around its perimeter, including 'COMMUNE DE BRETTEVILLE-SUR-OUCHE' and 'LE MAIRE'. The signature is written in a cursive style.

**Séance Ordinaire du 2 février 2023**

DEPARTEMENT :  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**

ARRONDISSEMENT :  
**NANCY**

CANTON :  
**LAXOU**

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

**NOMBRE DE**

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 26
- Nombre de votants : 25
- Abstentions : 08
- Procurations : 07

**Etaient Présents :**

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Alexandra PETITJEAN-MONNIN, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Ilan LAVOT, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie PINET, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAUX, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Naïma BOUGUERIOUNE, Samba FALL, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Claudine BAILLET BARDEAU, Pierre CANTUS

**Objet :**

**3 - ENGAGEMENT,  
LIQUIDATION ET  
MANDATEMENT DES  
DÉPENSES  
D'INVESTISSEMENT 2023**

**Procurations :**

Ève-Marie GALLOT ayant donné procuration à Anne-Mathilde COSTANTINI  
Nathalie JACQUOT ayant donné procuration à Alain VIGNE  
Sébastien ABADA ayant donné procuration à Marlon HOUSSEAUX  
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Alexandra PETITJEAN-MONNIN  
Cheikh Mbacké MBOW ayant donné procuration à Jean-Pierre EHRENFELD  
Matthieu EHLINGER ayant donné procuration à Isabelle ARCEDIANO  
Pierre BAUMANN ayant donné procuration à Didier MAINARD

**Secrétaire de séance : Nathalie PINET**

**Rapporteur : Anne-Mathilde COSTANTINI**

**Exposé des motifs :**

Réglementairement, à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au vote du budget primitif 2023, les services de la commune ne peuvent pas procéder au paiement des dépenses d'investissement sans autorisation expresse du conseil municipal.

Afin de gérer au mieux les affaires courantes et de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services, le conseil municipal peut, en attendant le vote du budget primitif 2023, autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022, hors crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts en section d'investissement 2022 s'élevaient à 2 262 794,76 € TTC (hors chapitre 16 "remboursement d'emprunts").

Conformément aux textes applicables, le conseil municipal peut donc autoriser des dépenses

d'investissement à hauteur maximale de 565 598,69 € TTC, soit 25 % de 2 262 794,76 € TTC.

Les dépenses concernées sont les suivantes :

Objet	Montant en € TTC
Prime de ravalement de façade	1 684,10
Diagnostic amiante avant travaux - CILM	2 000
Construction d'un Pump Track	120 000
Acquisition d'une voiture électrique	25 000
Pôle enfance - étude géotechnique G2-ACT et G4	20 000
Travaux d'inversion du sens des portes d'entrée au CCAS	8 000
<b>TOTAL</b>	<b>176 684,10</b>

**Délibération :**

Vu l'avis favorable de la commission municipale spécialisée "Finances, Budget", réunie le 25 janvier 2023, le conseil municipal :

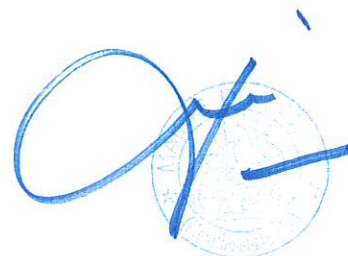
- autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif 2023,
- autorise de reprendre ces crédits au budget 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Abstention du groupe d'opposition

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.**

Le Maire,  
Laurent GARCIA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20230202-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

**Séance Ordinaire du 2 février 2023**

DEPARTEMENT :  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**

ARRONDISSEMENT :  
**NANCY**

CANTON :  
**LAXOU**

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

**NOMBRE DE**

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 27
- Nombre de votants : 33
- Abstention : 00
- Procurations : 06

**Etaient Présents :**

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Alexandra PETITJEAN-MONNIN, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Ilan LAVOT, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie PINET, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Naïma BOUGUERIOUNE, Samba FALL, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Claudine BAILLET BARDEAU, Pierre CANTUS

**Objet :**

**4 - MARCHÉ À PROCEDURE  
ADAPTÉE DE TRAVAUX DE  
RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE AU CILM -  
PHASE 2**

**Procurations :**

Ève-Marie GALLOT ayant donné procuration à Anne-Mathilde COSTANTINI  
Nathalie JACQUOT ayant donné procuration à Alain VIGNE  
Sébastien ABADA ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU  
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Alexandra PETITJEAN-MONNIN  
Cheikh Mbacké MBOW ayant donné procuration à Jean-Pierre EHRENFELD  
Pierre BAUMANN ayant donné procuration à Didier MAINARD

**Secrétaire de séance :** Nathalie PINET

**Rapporteur :** Anne-Mathilde COSTANTINI

**Exposé des motifs :**

Face aux enjeux environnementaux actuels, la Ville de Laxou a souhaité entreprendre la rénovation énergétique du Centre Intercommunal de Laxou Maxéville (CILM).

Datant des années 70, ce bâtiment au découpage complexe et aux usages multiples est positionné au cœur du quartier du Champ-le-Bœuf. Malgré un entretien annuel, le bâtiment n'avait encore jamais bénéficié d'une rénovation énergétique globale. L'opération nécessite de lourds investissements et s'exécute sur plusieurs exercices budgétaires.

En 2022, un groupement de commandes a été constitué entre les villes de Laxou et de Maxéville pour l'organisation, la passation et la gestion de marchés publics liés à cette opération : marché public de maîtrise d'œuvre, marchés publics de travaux.... La Ville de Laxou a été désignée coordonnateur de ce groupement de commandes.

Les travaux sont effectués par phases annuelles successives jusqu'en 2025 inclus, avec le lancement

de marchés à procédure adaptée. L'intégralité de l'opération ne dépassera pas les seuils des procédures formalisées.

Pour la phase 1 de 2022, le marché à procédure adaptée de travaux a permis la réalisation de deux lots : Etanchéité et Menuiseries extérieures.

Il est proposé de lancer un nouveau marché à procédure adaptée pour une phase 2 en 2023 comprenant les lots suivants :

- LOT 01 : FACADES
- LOT 02 : MENUISERIES EXTERIEURES
- LOT 03 : SERRURERIE
- LOT 04 : PLATRERIE / PEINTURE
- LOT 05 : ELECTRICITE

Le montant estimatif de ce marché de travaux (phase 2 pour 2023) s'élève à 670 000 € TTC.

**Délibération :**

Vu l'avis favorable de la commission municipale spécialisée "finances, budget" réunie le 25 janvier 2023, le Conseil municipal:

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, ainsi que tout document afférent.

Les crédits de dépenses seront inscrits aux budgets 2023 et suivants.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.**

Le Maire,  
Laurent GARCIA





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20230202-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

**Séance Ordinaire du 2 février 2023**

DEPARTEMENT :  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**

ARRONDISSEMENT :  
**NANCY**

CANTON :  
**LAXOU**

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

**NOMBRE DE**

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 26
- Nombre de votants : 32
- Abstention : 00
- Procurations : 06

**Etaient Présents :**

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Alexandra PETITJEAN-MONNIN, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Ilan LAVOT, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie PINET, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Naïma BOUGUERIOUNE, Samba FALL, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Claudine BAILLET BARDEAU

**Objet :**

**5 - AVENANTS N°2 MARCHÉ  
EXPLOITATION DES  
INSTALLATIONS  
THERMIQUES**

**Procurations :**

Ève-Marie GALLOT ayant donné procuration à Anne-Mathilde COSTANTINI  
Nathalie JACQUOT ayant donné procuration à Alain VIGNE  
Sébastien ABADA ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU  
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Alexandra PETITJEAN-MONNIN  
Cheikh Mbacké MBOW ayant donné procuration à Jean-Pierre EHRENFELD  
Pierre BAUMANN ayant donné procuration à Didier MAINARD

**Secrétaire de séance :** Nathalie PINET

**Rapporteur :** Anne-Mathilde COSTANTINI

**Exposé des motifs :**

Conformément à l'accord-cadre de la Métropole du Grand Nancy n°2022/22143 d'une durée de 3 ans (du 01/01/2023 au 31/12/2025) et du marché subséquent n°1, il convient de réajuster le prix du gaz dans le marché d'exploitation des installations thermiques, pour les lots 1 "Chaufferies collectives des établissements scolaires" et 2 "Chaufferies collectives des autres bâtiments communaux".

Les nouveaux montants sont inscrits aux avenants ci-joints.

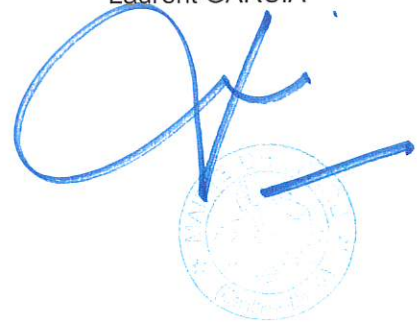
**Délibération :**

Vu l'avis favorable de la commission municipale spécialisée "finances, budget" réunie le 25 janvier 2023, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants 2 aux lots 1 et 2 du marché d'exploitation des installations thermiques.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
Monsieur Pierre CANTUS ne prend pas part au vote.

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.**

Le Maire,  
Laurent GARCIA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'LG', is written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains some illegible text around its perimeter.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20230202-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

**Séance Ordinaire du 2 février 2023**

DEPARTEMENT :  
**MEURTHE-ET-MOSELLE**

ARRONDISSEMENT :  
**NANCY**

CANTON :  
**LAXOU**

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

**NOMBRE DE**

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 26
- Nombre de votants : 32
- Abstention : 00
- Procurations : 06

**Etaient Présents :**

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Alexandra PETITJEAN-MONNIN, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Ilan LAVOT, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie PINET, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAUX, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Laurence WIESER, Naïma BOUGUERIOUNE, Samba FALL, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Claudine BAILLET BARDEAU, Pierre CANTUS

**Objet :**

**6 - ATTRIBUTION DE PRIMES  
POUR LE RAVALEMENT DE  
FAÇADES**

**Procurations :**

Ève-Marie GALLOT ayant donné procuration à Anne-Mathilde COSTANTINI  
Nathalie JACQUOT ayant donné procuration à Alain VIGNE  
Sébastien ABADA ayant donné procuration à Marion HOUSSEAUX  
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Alexandra PETITJEAN-MONNIN  
Cheikh Mbacké MBOW ayant donné procuration à Jean-Pierre EHRENFELD  
Pierre BAUMANN ayant donné procuration à Didier MAINARD

**Secrétaire de séance : Nathalie PINET**

**Rapporteur : Anne-Mathilde COSTANTINI**

**Exposé des motifs :**

La politique menée par la municipalité pour l'amélioration du cadre de vie amène à soumettre à l'appréciation du conseil municipal l'attribution de primes municipales pour la réfection d'immeubles appartenant à :

Syndic de copropriété représentée par Madame Isabelle LANGOVISTH pour un immeuble 61, Boulevard Emile Zola :

- Prime plafonnée (SECTEUR SUD DEROULEDE - OUEST FOCH) : 1200€

Madame Nadine DUC SIKORA pour un immeuble 47, Boulevard Emile Zola :

- Prime (SECTEUR SUD DEROULEDE - OUEST FOCH) : 632,50€

Madame Camille JACQUOT pour un immeuble 132, Boulevard Emile Zola :

- Prime (SECTEUR SUD DEROULEDE - OUEST FOCH) : 1051,60€

Les travaux ont été effectués sous le contrôle du technicien de la ville qui a dressé le certificat nécessaire au règlement de cette prime. La facture acquittée a été jointe au dossier. Il est précisé que le montant a été établi selon la grille des tarifs en vigueur à la date de la demande.

La commission municipale spécialisée «Urbanisme» réunie le 16 Janvier 2023 a émis un avis favorable à l'attribution de ces primes.

**Délibération :**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer le versement des primes de :

- 1 200€ à Syndic de copropriété représentée par madame Isabelle LANGOVISTH,
- 632,50€ à Madame Nadine DUC SIKORA.
- 1051,60€ à Madame Camille JACQUOT

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

Mme Isabelle LANGOVISTH ne prend pas part au vote.

**Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.**

Le Maire,  
Laurent GARCIA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Laurent Garcia', written over a faint circular stamp or watermark.